



Date : 15/09/2011

Objet : compte rendu du conseil municipal séance du 13 septembre 2011

\*\*\*\*\*

#### RAPPORTS ANNUELS et CA 2010

- SYPP
- SIIRM
- SDED
- CNPE CRUAS-MEYSSE
- CLI de la centrale nucléaire de CRUAS-MEYSSE
- SIEC

Les membres du conseil municipal informés, il est rappelé que l'ensemble des rapports annuels et CA 2010 sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

#### POINT SUR LE TRAVAIL DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

- arrosage, tonte,
- ramassage des encombrants déposés incivilement sur le territoire de la commune (en moyenne deux à trois fois par semaine),
- préparation et aide à la manifestation de la « 1<sup>ère</sup> rencontre Ciné Courts » organisé par le Collectif OGMA le samedi 27 août 2011. La ville de Montélimar est remercié pour le prêt de fauteuils qui ont été installés et désinstallés par son service technique,
- installation de la nouvelle classe maternelle.

#### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR-SESAME

- rapports annuel 2010
  - o rapport d'activité et CA 2010
  - o rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
  - o rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement
  - o rapport 2010 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif

Les membres du conseil municipal informés, il est rappelé que l'ensemble des rapports annuels et CA 2010 sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### ECOLE MATERNELLE

Certaines toilettes de l'école élémentaire, pour le confort d'enfants de l'école maternelle ayant accès à ceux-ci, ont été adaptées à leur taille.

##### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le samedi 17 septembre de 9h30 à 16h30. A cette occasion un apéritif de bienvenue sera offert par la municipalité aux nouveaux Montbouchérois à 11h00.

## PLAN COMMUNAL

Du fait que l'ensemble des voies et rues de la commune ont été nommées par le conseil municipal, un nouveau plan communal, mis à la disposition des services de sécurité et des résidents, sera très prochainement édité.

## ASSAINISSEMENT

Les travaux de remplacement des tuyauteries du réseau d'eaux usées, quartier de la Gare, débiteront le 3 octobre 2011, et finiront le 18 novembre 2011. Il est prévu que la circulation routière sur la CD540 sera alternée ; l'accès aux habitations et garages ainsi que la collecte des ordures ménagères maintenus pendant toute la durée des travaux.

Les travaux de raccordement de la station d'épuration de la Bâtie-Rolland au réseau d'assainissement de Montboucher sur Jabron ont débuté le mardi 13 septembre et se termineront début octobre.

Le Maître d'Œuvre de ces travaux d'infrastructure est la communauté d'agglomération « Montélimar-SESAME ».

## SITE TGV-S-PUYGIRON

ORANGE France ont fait part, pour information, des modifications qu'ils envisagent de réaliser sur le pylône existant et installé sur une parcelle privée :

- installation de 2 antennes monobandes
- ajout d'une armoire technique
- intégration du site par la peinture des antennes

## IRRIGATION

Monsieur le Maire rappelle que la gestion du service d'irrigation communal a été confiée au SDEI, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, suite à la rétrocession des parties communes du Domaine du Jabron en juillet 2010. Le réseau d'irrigation de ce domaine, qui était précédemment un réseau privé régi par une S.A., est devenu par ce fait un réseau public communal et a été intégré dans les services publics communaux. La mise aux normes des compteurs et la tarification de ce service doivent dorénavant répondre aux normes et qualités s'appliquant aux services publics et doivent être communs à tous les réseaux d'irrigation communaux existants. La SDEI, par convention, a l'entière charge de gérer, d'une part, le transfert de ce nouveau réseau (mise en place et/ou suppression des compteurs, canalisations, ...), le renouvellement des abonnements, et d'autre part d'établir la facturation due pour ce service par les résidents Montbouchérois desservis et fournis en eau brute. Une information sera adressée aux habitants du Domaine du Jabron pour leur rappeler les conditions et le coût de ce service ainsi que les coordonnées du gestionnaire SDEI.